

DÉTACHEMENT ET ÉTHIQUE : LES DISCOURS INDIRECTS LIBRES DU *PAGE DISGRACIÉ* À LA LUMIÈRE DES DISCOURS INDIRECTS NOMBREUX

Claire FOURQUET-GRACIEUX

Université Paris-Est Créteil Val de Marne
EA 4395 LIS

RÉSUMÉ

Les discours indirects libres du Page disgracié de Tristan L'Hermitte (1642) présentent un profil syntaxique et stylistique particulier. Détachés plus qu'autonomes, ils alimentent un pastiche parodique dans lequel la bivocalité accompagne le détachement du narrateur vis-à-vis d'un personnage. Leur rôle est donc circonscrit à la réflexion éthique, tandis que ce sont les discours indirects longs et/ou nombreux qui servent à parodier un genre littéraire voire l'éloquence dans son ensemble.

ABSTRACT

In Tristan L'Hermitte's Le Page disgracié (1642), occurrences of free indirect speech are syntactically detached rather than autonomous, and they associate two voices referring to two distinct enunciative sources. They contribute to a parodical pastiche style, in order to express the narrator's detachment towards a character. While these free indirect speech have an ethic function, the writer prefers to use long and/or numerous indirect speeches for the purpose of parodying a literary genre, or eloquence in general.

1. LE PROFIL DES DISCOURS RAPPORTÉS

Dans le premier et unique récit en prose de Tristan L'Hermitte, les discours rapportés (DR) font l'objet de toute l'attention de l'auteur qui ne se contente pas de suivre la pratique de son époque, mais choisit consciencieusement les formes de DR et leur donne sens. Le discours direct libre en est absent, le discours indirect libre (DIL) y est sporadique comme souvent sous l'Ancien Régime, mais l'usage du discours direct (DD) s'y fait

étonnamment parcimonieux, face au monopole du discours narrativisé (DN) et du discours indirect (DI).

Présentons cet ouvrage en quelques mots. Fin 1642, paraît un récit anonyme à la première personne adressé à un dénommé Thirinte, par lequel le narrateur raconte son enfance et son adolescence. Dans la seconde édition (1667), le récit est attribué à Tristan L’Hermite et augmenté de clefs, à l’initiative de Jean-Baptiste L’Hermite, frère du poète. L’écho dominant au genre du roman sentimental en première partie laisse place à des saynètes où le personnage principal observe la société de son époque, dans la seconde partie.

À première vue, le profil des discours rapportés du *Page disgracié* s’apparente à celui d’autres récits du XVII^e siècle : DI et DN dominant et se relaient. Les DD se font extrêmement discrets : distingués par l’italique dans l’édition originale, ils ne sont que trente-trois, souvent limités d’ailleurs à une phrase ou à une formule. Déduction faite des cas particuliers que représentent lettres et poèmes, ils se réduisent à vingt-six¹.

Ce profil d’ensemble pose des problèmes génériques. La rareté et la brièveté des DD sont triplement surprenantes. Tout d’abord, elles éloignent *Le Page Disgracié* de la tradition des histoires comiques, abondante en DD. Par ailleurs, la mémoire prodigieuse sur laquelle insiste le narrateur, du chapitre 9 de la première partie au chapitre 40 de la seconde partie, suffirait à rendre vraisemblable la présence fréquente de DD. Enfin, la familiarité qu’entretiennent et le personnage et l’auteur de ce récit avec l’univers dramatique laisserait attendre davantage d’occurrences de DD, surtout dans la seconde partie. La fréquence du DI, quant à elle, place *Le Page Disgracié* dans le sillage des romans héroïques qui s’épanouissent à « l’époque du style indirect subordonné » pendant laquelle « l’abondance des *qui* et des *que* [...] ne produit alors aucune impression cacophonique » (Lips, 1926 : 130). L’inscription dans cette tradition s’accompagne toutefois d’une particularité : les DI du *Page disgracié* sont généralement brefs, simplement constitués de deux complétives. Par la rareté des DD et la brièveté des DI, cette œuvre se distingue donc à la fois des histoires comiques et des romans héroïques.

C’est dans ce contexte qu’émergent six occurrences de discours indirect libre, qui ont pour points communs de rapporter des paroles – et non des pensées – et de se situer dans la première partie du roman. Le statut auto-diégétique de ce récit fait hésiter entre DIL et récit ou commentaire, c’est-à-dire entre plusieurs voix et une seule et même voix. Cette difficulté à identifier les DIL, aiguë dans un récit à la P1, se double d’un enjeu herméneutique : quel rôle le DIL joue-t-il dans l’économie du *Page disgracié* ?

¹ À titre de comparaison, le court chapitre 29 de la première partie contient à lui seul 9 discours narrativisés et 3 discours indirects.

2. DES DISCOURS INDIRECTS LIBRES, OU DÉTACHÉS

Le présupposé selon lequel le DIL est caractérisé par l'autonomie n'est peut-être pas opératoire pour le DIL d'Ancien Régime. Trois postes discursifs seront successivement examinés pour dessiner les contours de ce DIL : le cotexte citant, la question de la dépendance et les signes de décrochage énonciatif que Rosier appelle *discordanciels* (2008 : 78-83).

2.1. Discours rapporté ou récit ? Le rôle de cadrage du cotexte citant

Dans *Le Page disgracié*, l'identification de cette forme non marquée (Authier-Revuz, 1992) comme DR et non comme production de l'énonciation narrative est assurée par le cotexte. Plus précisément, cinq des six DIL relevés sont entourés de discours rapportés univoques. Ce cadrage suit la formule <DI-DIL-DN>, et dans un cinquième cas la séquence correspond à la suite <DN-DIL-DN>.

- (1) Le cavalier grotesque rencontré par le page, le temps d'un chapitre.

DI Il me répondit en jurant son sang vertugoy, que c'estoient de certains larrons de ses voisins qui sachant qu'il avoit d'excellentes poires, tant de bergamote que de bon chrestien, passoient secretement par dessus les murailles de son jardin pour les venir desrober, & que depuis peu on lui avoit appris un secret qui les mettoit en grande peine, & le tenoit fort éveillé,
 DIL c'est d'attacher comme il me montra des filieres à toutes les branches des arbres, avec quantité de sonnettes, si bien qu'ils ne pouvoient plus toucher à ses fruicts, sans qu'ils fissent branler les sonnettes. Et lui dis, que quelque oyseau s'alloit percher sur les arbres de son jardin, couroit aux armes pour surprendre et punir les voleurs de poires.

- (2) Lidame, servante de la maîtresse du page, informe ce dernier des stratagèmes ourdis contre lui.

DI Elle m'apprit que la mere de ma Maistresse avoit envoyé querir un de ses parens, qui estoit son voisin de deux lieuës, & quelques autres de ses amis pour luy prester main forte à faire arrester les coupables du desordre qu'on avoit fait : que tous ces Gentils-hommes estant arrivez, elle avoit procedé à faire tenir en lieu seur, l'Escuyer & tous ses complices, en attendant qu'elle peut voir s'ils devoient estre livrez entre les mains de la Justice. En suite de cela qu'un de ces Gentils-hommes qui estoit allié de l'Escuyer, et que l'on ne soupçonnoit pas d'estre si fort son amy, l'avoit servy merveilleusement.
 DIL C'estoit un confident du cousin de la maison, qui s'étant abouché avec l'Escuyer s'estoit proposé de le tirer hautement de cette affaire, & de me plonger s'il estoit possible dans un extrême malheur, cettuy-cy sur les fausses relations qu'on luy avoit faites, s'estoit introduit à donner secretement d'estranges impressions à son amy : il luy avoit protesté de lui faire voir clairement que j'estois un homme aposté pour faire mourir sa

parente, & qu'il en rendroit témoignage par des lettres qu'il lui fourniroit dans peu de temps. Ainsi tous deux s'estoient employez à jeter des soupçons de moy dans l'esprit de la vieille Dame du chateau, & l'avoient instruite du subtil moyen de me surprendre, & de me faire trouver menteur, m'interrogeant sur les connoissances que je pouvois avoir à Londres : l'assurant que j'avois des intelligences secrettes avec quelqu'un de la maison de sa belle-sœur, qui possible m'auroient practiqué pour faire retourner de grands biens en leur maison par la mort de cette heritiere, l'interest faisant faire tous les jours des projets fort abominables. Ils avoient sceu de l'Escuyer, ou de quelqu'un de ses complices, comme j'avois envoyé un homme à Londres pour des affaires de grande importance, ne luy plaignant point l'argent pour ce voyage, & que ce messenger avoit escrit à sa femme qu'il m'envoyoit des lettres de quelqu'un de cette maison, de sorte qu'estimant ces conjectures assez fortes, pour me faire tenir pour suspect ; ils avaient fait venir promptement la femme avec sa lettre, et c'estoit la cause de toutes les grimaces que j'avois veues faire durant mon interrogation, & ce qui avoit porté la mere à faire visiter mes hardes pour voir si l'on rencontreroit quelques pièces convaincantes dans mes papiers.

DN J'escoutay *toute cette relation* avec un estonnement merveilleux, mais j'estois tousjours en impatience de savoir ce qu'elles étoient devenues, elle et ma Maîtresse ; durant toute cette procédure. (488-493)

(3) Le page, en conversation avec la servante de sa maîtresse.

DI Je fus d'accord avec elle de ce sentiment et la suppliai les mains jointes, par l'affection qu'elle portoit à notre commune Maîtresse, de la détourner de ce desir, qui nous seroit à tous si funeste.

DIL Car quelle apparence y auroit-il eu qu'un Estranger, eust fait un coup de cette importance avecque impunité, sans amis, sans intelligence, & dans une Isle, où les ordres sont si bons, & tous les ports si bien esclairez ?

DN Apres *avoir consulté longtemps ensemble*, il fut arrêté que je m'évade-rois tout seul. (519-520)

(4) Lidame, la servante de la maîtresse, en quête d'une solution d'évasion.

DI Cependant Lidame me dit qu'il y avait encore une autre résolution à prendre ou à quitter ;

DIL c'était d'essayer à me sauver tout seul ou d'enlever encore ma maîtresse, qui voulait [p]rendre un de mes habits pour cela, et me charger d'une cassette, où il y avait une grande quantité de pierrerie,

DN Lidame *en disant cela* me regarda comme en souriant, et me faisant assez juger que cette dernière proposition était ridicule, je fus d'accord avec elle. (528-529)

(5) La méchante femme d'un maître du page s'en prend à lui.

DN Apres ces penibles corvées elle ne passoit pas un demy jour, sans chercher quelque sujet pour *me gronder*.

DIL Tantost je m'estois levé trop tard, tantost je n'estois point venu dans sa chambre pour voir si elle ne vouloit rien faire écrire : une autre fois mon colet n'estoit pas bien, où mes cheveux me venoient trop avant sur le front ; tellement qu'elle me trouvoit fait comme les voleurs, qui vivent dans les bois. Le lendemain je faisais le propre, & trenchois du suffisant. Enfin, il y avoit toujourns quelque chose à reprendre en mon habit, en ma façon ou bien en mes mœurs.

DN Je m'apperceus bien que *ces petites riotes* tiroient leur origine des mauvais offices que me rendoit le petit homme. (261-262)

Les segments relevant du discours narrativisé sont respectivement *toute cette relation, en disant cela, ce discours, avoir consulté longtems, ces petites riotes*. Associés à l'anaphore, ils confirment que le possible segment de DIL du cotexte de gauche est bien un DR. Reste à l'identifier plus précisément : DI, DIL voire DN ?

En attendant de répondre à cette question, remarquons l'importance du DN de clôture. En son absence, le DIL pourrait passer inaperçu et se fondre au récit. Tel est le cas dans une dernière occurrence, dialogue entre le philosophe et le page où selon nous, le DIL du philosophe est précédé d'un DI du même personnage, mais suivi de récit, selon la formule <DI-DIL-Récit> :

(6) Le DIL du philosophe

DI Le jour d'après, ce grand philosophe qui s'estoit levé devant moy, me vint avertir que je m'habillasse promptement, & qu'il avoit à me faire voir des plus hautes merveilles de l'art, & d'incomparables moyens de maintenir la Nature affoiblie par l'aage, altérée par quelque corruption, ou blessée par quelque violence.

DIL Il faisoit un beau jour, & je ne pouvois mieux prendre mon temps, pour voir avec plaisir les plus belles couleurs du monde.

Récit Ce docte alchimiste tenoit entre ses mains un petit pot de gres (204)

En l'absence de DN dans le récit qui suit le DIL, cette occurrence pose problème. Le DIL se rattache-t-il à l'énonciation du philosophe ou à celle du page ? Il est traversé de tournures superlatives *ne pouvois mieux* et *les plus belles couleurs du monde*. Or, si le lecteur est coutumier de l'emphase du narrateur-personnage principal (voir en particulier le chapitre 4 de la première partie qui dépeint une situation idyllique), l'hyperbole élogieuse prolonge immédiatement ici celle qui caractérise le discours indirect du philosophe à travers *des plus hautes merveilles de l'art et d'incomparables moyens*. L'ambiguïté qui entoure cet extrait confirme *a contrario* l'utilité du DN de clôture pour repérer le DIL.

Par conséquent, les six segments que nous avons étiquetés *DIL* sont toujours précédés d'incontestables DR, DI ou DN introduits par des lexies intégrant au minimum le sème du langage verbal (*dire, répondre, supplier, gronder, avertir* au sens jussif du terme). Cinq d'entre eux sont suivis d'un DN qui les présente rétroactivement et indiscutablement comme des discours

rapportés. Ils ne relèvent donc pas du récit. Mais comment les distinguer du DI ? Étant donné la forte solidarité entre les DIL et leur cotexte de gauche, comment prouver que le DIL n'est pas ici un DI non conjonctionnel, pratique fréquente sous l'Ancien Régime (Lips, 1926 ; Floirat, 2000 ; Mahrer, 2016) ? Et si nous arrivons à isoler ici un DIL dans l'occurrence 6, comment comprendre l'absence de cotexte citant fermant ? Il est temps de recourir à un deuxième critère d'identification du DIL moderne : l'autonomie syntaxique.

2.2. Rectio et dépendance

À première vue, les occurrences répondent à ce second critère du DIL moderne : l'autonomie syntaxique, dont le corrélat est souvent l'utilisation d'une ponctuation forte.

Dans l'édition originale, les deux tiers d'entre elles sont précédées d'un point et se soumettent ainsi à la grille d'analyse du DIL moderne. Échappent cependant à ce marquage le DIL 4 précédé d'un point-virgule et le DIL 1 précédé d'une virgule. Devons-nous les exclure du corpus de DIL pour les fondre dans le DI qui les précède ? Ce serait oublier que le rôle syntaxique de la ponctuation d'Ancien Régime n'est guère stabilisé : les propositions subordonnées elles-mêmes pouvaient être séparées de leur rectio par un point². Cependant, loin de conclure au seul relativisme historique, prenons au sérieux ces occurrences dans la différence qu'elles opposent aux quatre autres. Par analogie avec le paradigme formel des propositions subordonnées, nous faisons l'hypothèse que le DIL d'Ancien Régime se caractérise par le détachement plus que par l'absence de subordonnant.

Dans ces deux occurrences problématiques de DIL (DIL 1 et 4), il y a bien autonomie syntaxique en dépit de la ponctuation dans la mesure où les occurrences recouvrent une unité syntaxique supérieure complète, celle de la proposition indépendante. Cependant, on ne saurait conclure de la complétude grammaticale à l'indépendance ni se satisfaire de l'idée de cohésion textuelle : en plus du pronom démonstratif anaphorique, le lien est typographique avec la virgule ou le point-virgule et déborde sur le plan syntaxique par la possibilité d'y substituer une apposition : *attacher* et *essayer* plutôt que *c'est attacher, c'était d'essayer*. Dans les deux cas, la dépendance correspond à une relation d'éclairage nécessaire : les DIL paraphrasent des groupes indéfinis *une autre résolution* et *un secret*. Supprimés, ils manqueraient.

Cette notion de dépendance non conjonctionnelle (empruntée à la terminologie grammaticale) recouvre ici une réalité syntactico-textuelle. Elle invite à reconsidérer les occurrences que nous avons reversées dans le cas prototypique d'autonomie syntaxique (DIL 2-3, 5-6). Plusieurs marqueurs de

² Par exemple, voir plus loin la citation DIN 2, 59.

relations hiérarchiques internes à une phrase s'y donnent à lire : le connecteur *car* (DIL 3) et le mode implicite de subordination que peut être la parataxe (en particulier dans le DIL 5 *tantôt [...] tantôt* qui illustre *quelque sujet*). Arrêtons-nous sur le DIL 3. Sa modalité interrogative suffirait à rendre compte de l'autonomie syntaxique et à conclure à un DIL moderne canonique. Cependant, placée à l'initiale, la conjonction de coordination *car* met la proposition sur le même plan fonctionnel que la précédente dans sa continuité énonciative, sans être toutefois interchangeable avec elle. Cette proposition dépend donc de la précédente. C'est en cela que l'on peut parler de dépendance grammaticale et logique, ici d'ordre explicatif, faisant écho à la position de Mahrer sur l'ambiguïté du connecteur *car*.

C'est sur le plan seulement logique cette fois-ci que les autres occurrences affichent une dépendance. La cohésion textuelle, d'ordre sémantique, est particulière : c'est une redondance informative qui présente un point de vue différent. La relation est celle d'une paraphrase dans les DIL 2 et 5 ; le DIL précise ce que le DR qui le précède thématise. Tout le DIL 2 reformule et développe un segment de la proposition du DI qui précède : *l'avoit servy merveilleusement*. Se trouvent développées les différentes étapes du stratagème et de la défense du gentilhomme. Ce long extrait ne peut être identifié comme du récit puisqu'il est présenté *a posteriori* comme un DR (*toute cette relation*). L'autonomie syntaxique ne doit pas masquer la dépendance logique entretenue avec le DI qui précède. Dans l'occurrence 5, entre le DN *gronder* et le DIL de la corrélation *tantôt [...] tantôt [...]* se met en place une relation d'illustration qui développe *quelque sujet* dans le temps. Les cadratifs *tantôt [...] tantôt...*, *une autre fois*, et *le lendemain* pourraient être rangés parmi ce que Rosier appelle

des *profileurs* de l'énonciation, qui permettent, selon les cas, de donner un exemple de discours à la manière d'un échantillon, ou un énoncé exemplaire choisi parmi d'autres, ou encore, un énoncé prototypique censé représenter, de façon mimétique, une énonciation caractéristique. (Rosier, 2008 : 59).

Ainsi, même lorsque les propositions sont autonomes, elles sont marquées par une dépendance logique et parfois grammaticale à l'égard du cotexte de gauche, mais ne sauraient être supprimées : elles sont annoncées par le cotexte de gauche, qui serait marqué d'incomplétude sans elles. La tentation est alors grande de considérer ces DIL comme des segments de DI caractérisés par une relation paratactique. Qu'est-ce qui permet toutefois de trancher en faveur du DIL ?

2.3. Bivocalité, détachement et parodie

Laurence Rosier a bien identifié les éléments qui permettent le passage d'un DR à l'autre. Il s'agit plus d'outils d'intégration que de critères de distinction.

Nous appelons *discordanciels* tous les mots, expressions ou constructions qui permettent de produire un décrochage énonciatif et donc de repérer au moins deux espaces énonciatifs, l'un citant, l'autre cité, dans un texte. Ces discordances vont toujours, selon nous, dans le sens d'une actualisation du discours cité. Elles se rencontrent indifféremment aux différentes formes du DR mais toujours comme des signes actualisateurs. (2008 : 78)

Pourtant, le DIL du *Page disgracié* ne suit pas ce critère : s'il est caractérisé par une actualisation, celle-ci n'est pas toujours marquée par un *décrochage énonciatif*. Le DIL met en place de manière exagérée l'*ethos* de l'énonciateur et c'est cet « ancrage stylistique » (Mahrer, 2016, § 16, note 2) qui explique l'isolement fréquent des DIL par des ponctuations fortes, liées au souffle et donc à l'émission de la voix, d'une voix autre. Il s'agit bien de bivocalité (Authier-Revuz, 1993) : en même temps que la voix du locuteur cité se fait entendre et se rattache à un trait éthique, le jugement du locuteur citant apparaît, plus discret certes, mais plus tranché.

Nous l'avons vu, le DIL 5 de la dame hostile au page se présente comme une illustration du DN *gronder*. L'illustration n'est pas redondance : elle s'accompagne d'une variation stylistique. En effet, le DIL exprime l'excès de l'énonciateur à travers des intensifs (*trop* et *ne [...] pas*) et des métaphores, là où le DI se fait plus modéré en utilisant la comparaison (*fait comme les voleurs*). Dans ce DIL, n'y a pas de rupture énonciative, mais l'accentuation d'un trait éthique (l'hystérie) par des procédés stylistiques (intensifs et rupture d'isotopie). Cet extrait sort deux fois du DIL, mais sans décrochage énonciatif. La première fois, c'est pour retrouver le DI introduit par le verbe de jugement *trouvoit*, par l'intermédiaire de la locution conjonctive *tellement que* qui relève du travail de suture et de rationalisation du narrateur. Le retour au DIL est marqué par l'absence de verbe introducteur et par le seul énoncé du jugement de la dame, à travers des métaphores imitant son style excessif : *je faisais le propre, & trenchois du suffisant*. À partir de *enfin*, on sort du DIL pour revenir progressivement au DN et au général : une phase de synthèse repérable à l'adverbe *toujours* et à l'énumération qui envisage les différentes situations ; une phase de résumé et d'interprétation à travers le groupe *ces petites riotes*. En bref, la présence du narrateur passe par des ajouts dans les DI dans le tissage entre récit et DI, tandis qu'elle apparaît en creux à travers le DIL, de manière implicite : c'est la bivocalité.

Dans le DIL 1, le décrochage que l'on observe ne fait pas apparaître le DIL comme un palier de plus grande actualisation, mais comme une actualisation d'une autre nature. L'énonciateur est le cavalier grotesque, une sorte de Don Quichotte un peu paranoïaque qui croit à tort que ses voisins lui volent ses poires. Son DI et son DIL se partagent l'actualisation : la manière de parler est actualisée dans le DI, celle de penser l'est dans le DIL. Étonnamment en effet, les marqueurs de subjectivité du cavalier grotesque se trouvent dans le DI ; ils sont de l'ordre de la modalisation axiologique (tournure évaluative *certains larrons de ses voisins* ; superlatif *excellentes*

poires). Le DIL qui suit, quant à lui, estompe l'expressivité du personnage et choisit de jouer plutôt sur les points de vue : se juxtaposent en effet l'interprétation perturbée du cavalier qui imagine que ses voisins le volent (ils actionnent les *sonnettes* en *touchant les fruits*) et le point de vue discordant de l'observateur sain d'esprit (*dès que quelque oiseau s'allait percher sur les arbres de son jardin*). Le DIL permet rétrospectivement d'interpréter l'excès stylistique du DI comme le signe de la folie voire de la schizophrénie du personnage, par l'intermédiaire de la confrontation des points de vue. Cet exemple fait apparaître que le DIL n'est pas lié à la subjectivité, mais au caractère d'un personnage.

Le DIL du philosophe (DIL 6) échappe-t-il à l'idée d'une différence d'actualisation ? L'extrême continuité entre le DI du philosophe et le DIL pourrait le faire croire. Le DI axiologique (*les plus hautes merveilles, d'incomparables moyens*) cède la place à un DIL semblablement axiologique (*beau jour, les plus belles couleurs*). Si ce segment de texte était envisagé comme du récit en l'absence de DR fermant, le texte perdrait de sa force de suggestion ; le segment ne serait que l'écho admiratif chez le narrateur de la parole du philosophe, écho vain vu la platitude du contenu de la phrase. Il gagne en revanche à être interprété comme du DIL qui recouvre de la moquerie du narrateur le discours du philosophe, par l'intermédiaire de la parodie adaptée à un contenu banal. Il n'y a alors pas de décrochage énonciatif étant donné la continuité axiologique, mais une amplification, figure qui laisse ici ironiquement planer le soupçon sur l'adhésion du narrateur-personnage. L'ambiguïté qui est créée par l'absence de cotexte fermant traduit l'ambivalence des sentiments entretenus par le narrateur à l'égard du philosophe, entre admiration et déception. Elle permet également d'entretenir le suspens diégétique.

L'enjeu herméneutique est donc à chaque fois celui du détachement. La bivocalité du DIL met systématiquement à distance la parole d'un personnage, et avec elle est dénoncé un trait éthique (la bavarde Lidame, la capricieuse dame hostile, le mielleux philosophe), fût-ce avec la connivence de l'énonciateur lui-même lorsque Lidame qualifie son propre discours de *ridicule* (DIL 4).

Or, nous l'avons vu, le DIL entretient souvent une relation de dépendance vis-à-vis du DI qui le précède, notamment sous les espèces discrètes, implicites, de la juxtaposition ou de la coordination. Cette situation nécessite d'étudier à présent les formes du DI qui partagent des points communs avec le DIL, pour les en différencier.

3. L'ÉCLAIRAGE DES DISCOURS INDIRECTS NOMBREUX

Les DI constitués de plus de deux complétives tranchent avec la pratique de Tristan L'Hermite familier des DI plus brefs ou plus simples. Nous en avons trouvé vingt-six, soit autant que les DD *stricto sensu*. Généralement

composés de 3-4 complétives, ils s'échelonnent entre 3 et 14 complétives. Pour lever toute ambiguïté, il serait plus exact de préférer à l'adjectif *long*, d'ordre quantitatif et syllabique, l'adjectif *nombreux* dans le sens latin, rythmique, du terme *numerosus* (Cicéron, *Orator*)³. Avec le discours indirect nombreux (DIN), l'unité de mesure est non pas prioritairement la syllabe, mais le membre syntaxique, sémantique et rythmique qu'est la proposition subordonnée.

Longueur et nombre sont rarement pris en compte dans l'étude des DIL, en partie à juste titre car ce sont des critères relatifs. Mais cette relativité a pour corollaire la textualité : elle suppose que ces formes grammaticales soient abordées dans leur textualité. Nous partons d'une donnée intuitive : les DIN tendent à prendre de l'autonomie à mesure qu'ils s'éloignent du verbe introducteur de parole, en raison du nombre de syllabes ou de subordonnées. Les DIL entérineraient ce mouvement de détachement en l'associant systématiquement à une démarche de distance énonciative.

La pratique du DIN était répandue à l'époque de Tristan L'Hermite. Dans *Le Page disgracié*, elle remplit trois fonctions, d'après le sémantisme des lexies introductives : donner un ordre, transmettre une information et persuader – la différence entre l'information et la persuasion se mesure à l'aune de la réaction de l'interlocuteur.

Rôle pragmatique Composition	Ordre	Information	Persuasion	Nombre total de DIN selon le nombre de complétives
DIN de 3 complétives	4	1	4	9
DIN de 4 complétives		2	7	9
DIN de 5 complétives		3		3
DIN de 6 complétives			3	3
DIN de 8 complétives			1	1
DIN de 13 complétives			1	1
Nombre total de DIN par position pragma- tique	4	6	16	26

Tableau 1. – Répartition pragmatique des DIN du *Page disgracié*

La concision fréquente des discours indirects d'ordre (3 complétives tout au plus) traduit l'autorité de l'énonciateur. Par exemple, «[je] donnay l'ordre à mon Irlandais [...] que [...] que [...] & que » (t. 1, 473-474). L'ampleur des discours indirects d'information souvent composés de 5 complétives ou de

³ Ce faisant, nous affinons la terminologie que nous avons adoptée lors du colloque de 2017 sur le Roman au temps de Louis XIII organisé par Frank Greiner, actes parus aux éditions Classiques Garnier.

complétives comportant des propositions enchâssées s'explique par la volonté de combler un manque cognitif, d'entrer dans les détails (voir *supra*, DI 2, *Elle m'apprit que [...]*). La persuasion, quant à elle, utilise un large spectre, de 3 à 14 complétives, mais monopolise les plus nombreux d'entre eux (6 et plus). Aussi notre étude se centre-t-elle sur ces DIN de persuasion, qui sont aussi les plus variés et les plus fréquents.

Plus l'on s'éloigne du verbe introducteur, plus la proposition subordonnée semble prendre de l'autonomie, comme dans la troisième et dernière complétive du DIN suivant :

- (DIN 1) De là je vins trouver mon Maistre avec un visage assuré, & luy dis QU'il ne se mist point en peine pour le silence de sa linote ; et QU'on en rendoit de bon cœur l'argent qu'il en avoit donné, & QUE de plus ce seroit faire une grande charité à la personne qui l'avoit venduë, que de luy rendre pour le mesme prix, pour ce qu'elle avoit conceu un si grand regret de la perte de son oyseau qu'elle en estoit tombée malade (76-77)⁴

La locution adverbiale *de plus* accroît cet éloignement en servant de tampon entre la conjonction de subordination et le reste de la proposition, dont la structure complexe fait apparaître la subordonnée davantage comme une proposition régissant que comme une proposition régie.

3.1. Des ressemblances entre DIN et DIL

Attardons-nous sur un DIN constitué de six complétives qui a l'avantage de poser deux enjeux : la frontière entre DI et DIL (6^e proposition) et l'effet de voix contenu dans le changement de rythme (4^e et 6^e propositions). Le *je* narré est en conversation avec le philosophe :

- (DIN 2) Je luy représentay QUE j'estois Gentil-homme d'honneur, & QUE j'avois le cœur si bon, que toutes les tortures du monde ne me pourroient jamais obliger à découvrir son secret, s'il m'en vouloit faire confidence, & QUE je le suivrois en tous lieux, et le servirois toute ma vie avec une fidelité sans exemple. QU'il ne pouvoit faire une rencontre plus avantageuse pour luy, que d'une personne faite comme moy, qui étois ensemble intelligent, fidele & hardy. QUE je me mettrois à l'épreuve des services les plus scabreux, & les plus difficiles à luy rendre, & QU'il me souffrit seulement. (189-190)

On peut remettre en question le fait que la dernière proposition *qu'il me souffrit seulement*, coordonnée aux autres, relève du DI : plutôt qu'une subordonnée introduite par la conjonction *que*, n'est-elle pas une indépendante jussive introduite par la béquille *que*, qui relèverait du DIL ? Le coordonnant & qui précède immédiatement *que* peut fonctionner comme élément de

⁴ Pour rendre le contour des complétives plus visible, nous mettons dorénavant en capitales la conjonction de subordination, dans chaque DIN.

relance, créer un lien artificiel proche de l'aposiopèse plutôt que coordonner des éléments qui seraient sur le même plan. Cette lecture a notre préférence pour des raisons grammaticales et interprétatives : la proposition coordonnée fonctionne alors en rupture avec le régime hypotactique de la phrase, et sert d'hyperbate ; le désarroi du page est tel qu'il lui fait quitter l'argumentation suivie par le DI au profit du cri du cœur formulé par le DIL. Le DI débouche insensiblement sur du DIL.

Par ailleurs, cette citation propose des effets de voix par l'intermédiaire du rythme. De la première à la sixième proposition, les séquences rythmiques sont les suivantes, en nombre de syllabes : 9-43-28-43-26-8. La deuxième et la troisième propositions se terminent chacune par une hyperbate qui témoigne d'un changement de hauteur de la voix (*s'il m'en voulait faire confidence ; et le servirois toute ma vie*). Par ailleurs, dans la quatrième complétive riche de 43 syllabes, le rythme accompagne un effet d'oralité oratoire avec le rythme ternaire final et la rime interne entre *luy* et *hardy*. Cet effet, qui laisse fortement entendre les inflexions de la voix de l'énonciateur, participe de la rupture énonciative ; un palier d'actualisation se trouve franchi, mais l'on reste cependant dans le cadre grammatical du DI. Les propositions les plus longues (43 syllabes) sont le lieu d'une mise à distance. Par conséquent, les discours indirects longs et nombreux sont propices aux changements de rythme qui traduisent des changements d'attitude d'un personnage, mais aussi du narrateur vis-à-vis de la parole du personnage.

3.2. Le rôle réflexif des DIN

À ces effets de voix s'ajoute un deuxième élément qui rapproche le DIN du fonctionnement du DIL : la posture énonciative du narrateur. C'est en effet par les discours indirects nombreux que mensonges et flatteries, et à travers eux, l'éloquence tout entière, sont les plus souvent mis en scène et dénoncés. Le rythme sert de révélateur. Les accumulations trahissent les mensonges car elles indiquent une fuite en avant. Le page ment à son maître à propos de la linotte (I, 8), ou à son aimée (I, 24). Les accusations portées en quatre complétives par l'Écuyer ennemi du page sont à leur tour mensongères.

- (DIN 3) L'Escuyer & ceux de son intelligence faisoient une esmeute dans le logis, disant QU'il n'y avoit point de doute que c'estoit moi qui voulant empoisonner leur Maistresse, avois fait mourir sa mignonne, QU'il n'y avoit point d'apparence que cela pût venir d'un autre. QUE tous les autres domestiques estoient sujets fideles & affectionnez à la maison, qui n'auroient jamais eu la méchanceté d'en vouloir faire perir l'unique heritiere, & QUE je pourrois bien avoir esté prattiqué par quelques personnes qui avoient interest à cette mort. (t. 1, chap. 41, 460-461)

Variante sociale du mensonge, la flatterie trouve à son tour dans le rythme un révélateur, surtout par l'intermédiaire de la longue dernière proposition :

- (DIN 4) Je luy respondis à cela, QUE j'estois nay d'assez bon lieu & QUE j'avois des sentiments qui ne me dementiroient point ma naissance. QUE son parent que j'avois servy, luy pouvoit rendre un meilleur tesmoignage de mes mœurs, que celui qu'il recevroit de ma bouche & QUE la reputation de son esprit, qui s'estendoit par toute l'Europe, m'avoit donné le desir de trouver place auprès de luy, me faisant esperer que je pourrois obtenir quelque faveur des Muses servant fidelement un de leurs plus celebres Nourrissons. (t. 2, chap. 21, 201-202)

Cette association entre longueur du discours et dénonciation de la tromperie éclaire *a posteriori* la prédilection du narrateur pour les DI brefs lorsqu'il s'agit simplement de raconter.

La prise de distance n'est cependant pas systématique dans les DIN, qui se conforment parfois à l'esthétique de l'époque. L'adhésion du narrateur-personnage est à l'œuvre dans la déclaration d'amour en six complétives qu'il fait à sa maîtresse (I, 27) ou dans la déclaration d'amour de la maîtresse au page en huit complétives (I, 39) ainsi que dans la profession de foi du philosophe qui atteint le chiffre de treize complétives (I, 17). Mais la *copia* rend possible la présence conjointe de l'adhésion du personnage à ce qu'il dit et de l'humour du narrateur. La déclaration d'amour de la maîtresse est exemplaire :

- (DIN 5) Cette genereuse fille me repondit là dessus QUE je sçavois fort bien [qu]elle estoit la fragilité des choses du monde, & le peu d'assurance qu'on devoit establir sur la vie des hommes, QU'elle participeroit à mon desplaisir si mon Precepteur s'estoit perdu, mais QUE ce seroit pour la seule consideration que ce mal-heur luy seroit sensible, & non pas pour son interest. QU'elle estoit née assez grande Dame, & se trouvoit assez riche des biens paternels pour vivre toujours en personne de qualité, & QUE ne m'ayant jamais considéré pour mon bien, elle ne changeroit pas de sentimens pour moy, quand je n'aurois aucune richesse. QU'au contraire elle auroit le contentement de mes disgraces, de me faire mieux cognoistre sa franchise, & la pureté de son affection desinteressée, ayant lieu de me pouvoir partager sa fortune, apres m'avoir donné son cœur. QUE ce à quoy elle auroit le plus de regret si mes precieuses essences estoient perduës, ce seroit à cette huile de Talc si merveilleuse, qui devoit embellir son teint, mais QU'il me seroit facile de l'en consoler, pourveu que je la trouvasse assez aymable. (t. 1, chap. 39, 439-441)

Au fur et à mesure des huit complétives, le discours philosophique initial sur le thème des vanités cède progressivement la place à des considérations futiles ; la coquetterie prend le pas sur la générosité. Et cette mise à distance du *topos* discursif de la déclaration d'amour, ainsi visible dans la structure,

est elle-même préparée, à l'intérieur des complétives 3, 5, et 8, par des hyperbates et des expansions qui rendent suspect l'aveu désintéressé.

Par conséquent, qu'ils traduisent une adhésion nuancée à l'esthétique amoureuse du roman héroïque, ou marquent une prise de distance vis-à-vis de l'éloquence, les discours indirects nombreux remplissent un rôle principalement critique : ils accompagnent une réflexion sur le genre littéraire voire sur l'éloquence elle-même dont le système périodique est en partie vidé de son efficacité persuasive, senti comme trop formel.

J'ai déjà eu l'occasion de développer le rôle des expansions du DI dans le discours du nain que côtoie le page disgracié après que celui-ci l'a surpris en flagrant délit d'assassinat d'un coq d'Inde (Fourquet-Gracieux, 2019 : 140-141). Le discours de l'assassin se gonfle, en sa troisième et dernière complétive, de relatives et de circonstants :

- (DIN 6) QU'il me priait de n'éventer point ce mystère, et me conviait à manger ma part de la chair de son ennemi, *qui* se trouverait accompagnée le lendemain de quatre perdrix, *chez* une menuisière du bourg, *qui* était de ses bonnes amies, et *qui* nourrissait chez elle une nièce *qui* n'était pas trop désagréable⁵.

Dans cet enchâssement de propositions, la valeur des expansions est ambivalente. Les arguments du nain, de moins en moins logiques, gardent toute leur efficacité. En les présentant sous l'espèce du DIN, le but est double : montrer l'efficacité de la parole en exhibant l'effet produit sur le personnage-narrateur à l'égal de tentations, et démystifier cette parole purement cumulative pour éviter que d'autres ne se laissent piéger par une telle argumentation.

L'étude du DIL d'Ancien Régime gagne ainsi à être englobée dans une étude des discours indirects nombreux car à la différence du DIL moderne, le DIL de Tristan L'Hermite entretient une relation d'interdépendance avec le DR qui le précède. Il est caractérisé par le détachement, notion polysémique qui se place à la croisée de la grammaire (constructions détachées) et de la stylistique (le détachement de l'ironie). Par ailleurs, aux cassures de rythme propices à la bivocalité que peuvent connaître les discours indirects nombreux, répondent les ponctuations fortes et l'outrance stylistique du DIL qui visent à isoler et dénoncer un trait éthique, sans opérer cependant de décrochage énonciatif. Cette forme de DIL ne se pratique pas de la même manière que celle du français moderne, mais elle existe bel et bien : elle entre systématiquement dans le cadre restreint d'une parodie et consiste à pasticher à outrance une manière de parler pour mieux se moquer d'un trait éthique.

Si, d'après les conclusions de Rodriguez Somolinos (2005), le DIL lafontainien contribue au renouvellement générique, celui de Tristan L'Hermite

⁵ Nos italiques pour rendre visible le début de chaque segment ajouté.

fonctionne différemment : dans l'économie du *Page disgracié*, c'est aux discours indirects nombreux que revient la réflexion générique sur une tradition littéraire et linguistique. Le DIL, quant à lui, signale une prise de distance à l'égard d'un personnage. Traité dans sa singularité, le personnage peut alors commencer à prétendre au statut d'individu qui lui donnera autorité, deux siècles plus tard, pour utiliser le discours indirect libre à la moderne.

BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER-REVUZ J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté. *L'Information grammaticale* 55, 38-42.
- AUTHIER-REVUZ J. (1993). Repères dans le champ du discours rapporté (suite). *L'Information grammaticale* 56, 10-15.
- CICERON (1964). *L'orateur. Du meilleur genre d'orateurs*, A. Yon (éd.). Paris : Les Belles Lettres.
- FLOIRAT A. (2000). Quel discours indirect libre au XVI^e siècle ? *Linx* 43, 77-86.
- FOURQUET-GRACIEUX C. (2019). Beaucoup de bruit pour rien. Les discours rapportés, une spécificité du *Page disgracié* (1642) ? In : F. Greiner (éd.), *Le Roman au temps de Louis XIII*. Paris : Classiques Garnier, 125-142.
- LIPS M. (1926). *Le Style indirect libre*. Paris : Payot.
- MAHRER R. (2016). Du discours indirect libre dans les *Annales*. Les traductions de Tacite comme observatoire de la compétence langagière (1790, 1830, 1925). *Fabula / Les colloques*, Marges et contraintes du discours indirect libre. URL : <http://www.fabula.org/colloques/document3436.php>.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS A. (2005). Énonciation et discours rapporté dans les *Fables* de La Fontaine. *Bulletin Hispanique* 107/1, 139-154.
- ROSIER L. (2008). *Le Discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.
- TRISTAN L'HERMITE F. (1642). *Le Page disgracié ou l'on void de vifs caracteres d'hommes de tous temperamens & de toutes professions*. Paris : Quinet.
- TRISTAN L'HERMITE F. (1667). *Le Page disgracié ou l'on void de vifs caracteres d'hommes de tous temperamens & de toutes professions*. Paris : Boutonné.